



Père refuse inscription cantine et internat des enfants

Par **fifi67**, le **15/06/2015** à **00:00**

Bonjour,

mon ex mari ne contribue pas à l'éducation de mes enfants depuis 3 ans :ne signe pas les documents de l'école que je lui fais parvenir..., ne participais financièrement à aucune dépense scolaire ou loisirs pour mes enfants (il a eu une mesure de saisie sur salaire pour le paiement de la pension alimentaire 150€/enfant), j'ai la garde exclusive. Le dernier jugement le contraint à payer les frais de cantine pour ma fille et depuis il a signé un papier pour qu'elle soit externe et qu'elle mange à la maison car mon domicile est à 500m du Collège(alors qu'auparavant il n'a jamais voulu remplir un seul document scolaire). Je suis contre ma fille n'a que 13 ans et je travaille toute la journée. Ma fille m'a donné le document signé par son père en pleurant, en ayant peur de ne plus aller à la cantine et pouvoir manger avec ses copines. Depuis 3 ans je payais seule la cantine et à présent qu'il doit payer il refuse qu'elle soit demi-pensionnaire. Que faire? D'autre part, le juge à statué que Monsieur doit participer aux frais d'internat de mon fils de 16 ans (lycée public, internat car trajet de 3h40 par jour sinon en bus) et je pense qu'il va aussi refuser qu'il soit interne. Que faire? Merci bcp de me venir en aide.

Par **Visiteur**, le **15/06/2015** à **08:54**

Bonjour,

effectivement votre ex a le don de contourner les décisions du juge sans peut être forcément se mettre en faute ! Re voir avec le juge ? Mais si il doit payer la cantine et l'internat et que vous avez la garde exclusive, je pense qu'il est en tort ! Il n'a pas à décider de tout ça !

Par **mamie25**, le **22/09/2015** à **14:46**

la question va se poser pour ma grande l'année prochaine elle doit aller a l'internat car trop de trajet que dois je faire des maintenant de toute facon il ne me donne que 200 euros par mois pour mes deux filles et ne participe a rien d'autres je ne demande rien de plus car sinon il s'en prend a ses filles c'est plus facile qu'a moi